

Espace numérique



**MON BUREAU
NUMÉRIQUE**



**Année 2025
Septembre**

RAPPEL

La plupart des réponses à vos questions sont disponibles :

1. Panneau Pocket
2. Bulletins communaux
3. Site internet
4. Journal numérique : sous abri bus mairie

Jour de collecte : c'est le lundi tous les 15 jours : bac noir = le matin bac jaune = l'après-midi.

Il faut les sortir **la veille** et les rentrer **après la collecte**.

Donc vous seriez aimable **de ne pas laisser vos poubelles devant vos habitations** pour éviter que des détritrus s'envolent et traînent dans les rues ou chemins.

<https://www.amfreville-les-champs27.fr/informations-sygom/>

De même nous vous rappelons une nouvelle fois **qu'il est interdit de déposer du verre au pied des containers**.

C'est d'ailleurs inscrit sur les deux containers (1 près salle de Decker, 2^e chemin du Palis.

Il est rappelé que les résidents sont priés d'entretenir le devant de leur habitation. Un arrêté du maire a été établi le 15 juillet 2025.



HORAIRES TRAVAUX BRUYANTS ET TONTE – JOURNEE NETTOYAGE

Arrêté préfecture de l'Eure
20 Août 2024

Tonte et travaux bruyants



HEURES DE TONTE

JOURS OUVRÉS 8H30 à 12 H – 14H30 à 19H30

SAMEDIS 9 H à 12 H – 14H30 à 19 H

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS 10 H à 12 H

Opération communale de nettoyage

Amfreville-les-
Champs Eure

Samedi 28
Juin à 9 H 15
devant le
971 route
des Andelys

En vue du passage du Tour de France



Munissez-vous de gants, d'un gilet fluorescent
et de bonnes chaussures !!!



Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

MAI 2025 : LE BENEVOLAT !

La municipalité fait appel au bénévolat car **bien que vous payiez des impôts**, cela ne peut pas couvrir tous les frais.

Le bénévolat permet d'éviter des dépenses qui seraient plus onéreuses sans votre concours.

De plus cela permet aux habitants de se rencontrer et de partager dans la bonne humeur des instants pour avoir un village accueillant et agréable afin d'être fier de son village car c'est un endroit où l'on vit.

Prochains projets :

- Taille des tuyas de la haie « jardin de la Mairie »
- Pose de la clôture entre la Salle Michel de DECKER et le jardin de la Mairie
- Nettoyage des mares : Pavillon
- Remise en état du boulodrome en cours !

Beaucoup de travail pour les 5 à 6 bénévoles toujours disponibles.

Notre souhait serait que vous puissiez nous aider.

Merci ! joel.mairie@orange.fr ou 06 84 47 16 39

MERCI

Chemin du PALIS : Evacuation du tas de terre

« Avant »



Chemin du PALIS : Evacuation du tas de terre

« Après »



Permet de dégager
la vue sur la forêt

Chemin du PALIS : Evacuation du tas de terre



Chemin du PALIS : Accès aire de loisirs depuis l'église



Nouvel accès sur l'aire de loisirs depuis l'église - MAI 2025



AIRE DE LOISIRS : NOUVEAU JEU – JUILLET



Afin de préparer la liste pour les élections communales 2026 :

- 15 MARS
- 22 MARS



nous recherchons des administrés motivés pour intégrer le futur Conseil Municipal.

Le mode de scrutin est modifié avec la parité hommes / femmes obligatoire et la liste fermée sans panachage (**interdiction de rayer un nom**).

19 juin 2025 installation du pylône : la distillerie à Flipou

La commune va (enfin) sortir de la zone blanche

Flipou. Dans les champs de ce village, un pylône de 48 m a été installé jeudi, pour le déploiement du réseau téléphonique mobile. La station d'antenne relais devrait être opérationnelle en août.



Dans les champs de Flipou, un pylône de 48 m a été installé, jeudi 19 juin 2025, pour le déploiement du réseau téléphonique mobile. Photo Julien Jacq

Magnifique ! Incroyable ! Géant ! Les superlatifs n'avaient de cesse jeudi, du côté d'Orgville, dans les champs de Flipou. Quelques témoins privilégiés, dont Christophe Cousin, maire de Flipou et Joël Corder, maire d'Amfreville-les-Champs, ont assisté à l'édification d'un pylône de 48 m, pour le déploiement du réseau téléphonique mobile.

« En août 2023, nous avons été informés que nous étions concernés par le programme New Deal, programme national de résorption des zones blanches et grises, explique Christophe Cousin. Free Mobile fut désigné pour mener le projet pour le compte des opérateurs Free, SFR, Bouygues Telecom et Orange, et avec Amfreville-les-Champs, nous avons déterminé le lieu pour implanter une station d'antenne relais. La parcelle située sur le site La Distillerie, propriété de la commune de Flipou, étant retenue, nous avons choisi l'endroit le plus élevé du plateau, qui est nettement au-dessus de 100 m, ainsi la

portée serait maximum. »

Après une procédure administrative d'échange de parcelle pour protéger les cultures, le bail est signé en janvier 2025 entre la commune et Free Mobile. Les travaux débutent en avril par un ensemble bétonné, appelé à soutenir le pylône de 48 m. Le pylône, en deux parties, a été

« Nous avons choisi l'endroit le plus élevé du plateau. »

acheminé, lundi dernier. Une grue Fosilev a été installée sur le site, et jeudi matin le pylône a été monté en 4 heures. Julien Jacq, maître d'œuvre de Free Mobile, évoque les 60 m de haut de la grue, il indique que « le pylône en fer galvanisé a été fabriqué par la société Cella construction métallique. » L'opération débute avec les monteurs qui fixent la partie basique à la grue, qui alors fait

glisser, avec dextérité, le pylône, jusqu'à lui donner une position verticale.

À nouveau, les monteurs interviennent pour arrimer les 4 bases aux plots bétonnés prévus pour soutenir le pylône.

Courant août

Puis arrive l'autre phase, qui nécessite l'intervention des monteurs à 40 m de haut. Ils assurent la fixation de la partie haute du pylône, ce qui force l'admiration des personnes présentes. S'élève alors un pylône majestueux au milieu des champs. Il est porteur d'espoir et de messages futurs.

La zone devait concerner Flipou, Amfreville-les-Champs, Amfreville-sous-Monts, Le Plessis, et peut-être aussi des parties de communes proches, « finite » la zone blanche. Le temps d'effectuer les réglages et essais, le réseau devrait être opérationnel au plus tard courant août », prédit Christophe Cousin. Message reçu ! ●



Municipal du 25 juin 2025

UN PYLÔNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE INSTALLÉ.

Fini les zones blanches et grises courant août

Un pylône s'est monté de façon spectaculaire, à Orgeville, dans les champs, dans la matinée du jeudi 19 juin. Il fait 48 m de haut et est édifié pour le déploiement du réseau téléphonique mobile.

Il a été installé en quelques heures, en présence de Christophe Cousin, maire de Flipou, et Joel Cordier, maire d'Amfreville-les-Champs, concernés par cette opération.

« En août 2023, nous avons été informés que nous étions concernés par le programme New Deal, programme national de résorption des zones blanches et grises », explique Christophe Cousin. « C'est Free Mobile qui a été désigné pour mener le projet pour les opérateurs Free, Bouygues Telecom, Orange et SFR. »



Un pylône de téléphonie mobile a été installé à Orgeville, hameau de Flipou. Il sera opérationnel courant août.

Les deux édiles concernés ont alors recherché le meilleur endroit possible, et le plus haut du secteur. « C'est le lieu-dit

'la distillerie', propriété de la commune, évoque Christophe Cousin. Nous avons privilégié un endroit qui protégeait

aussi les cultures. »

Une grue Foselev est venue pour placer le pylône dans les encoches de béton préalablement édifiées.

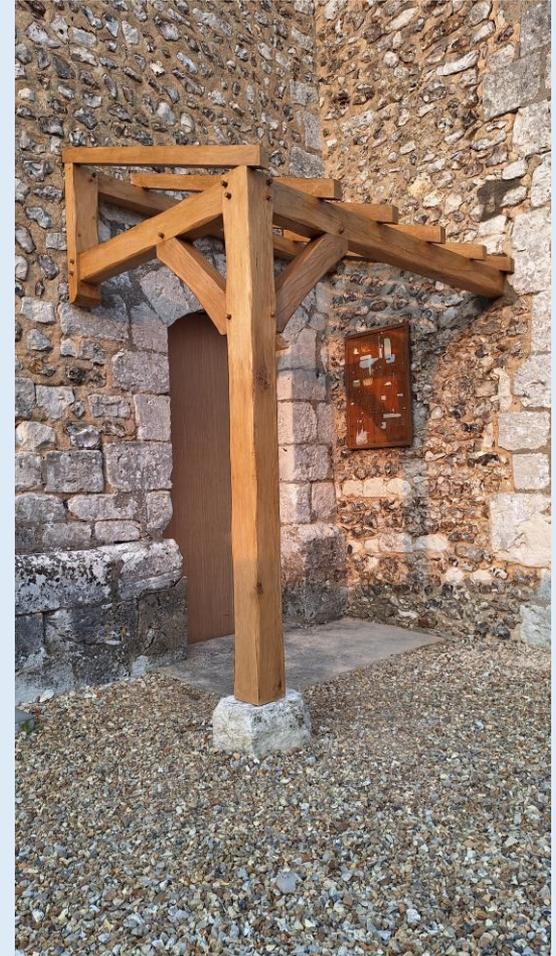
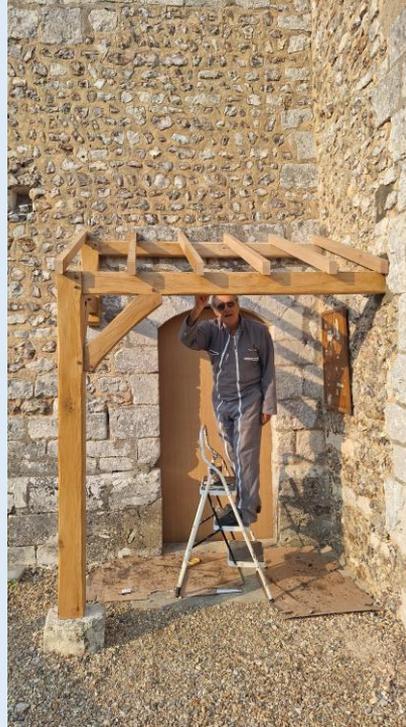
L'opération a duré environ 5 heures, avec des monteurs situés à 45 m pour contrôler les fixations du haut.

Opérationnel courant août

Julien Jacq, maître d'œuvre de Free Mobile, a réalisé avec son équipe une prouesse technique et spectaculaire. « Après les réglages d'usage, le réseau devrait être opérationnel au plus tard courant août », précise Christophe Cousin. « Les habitants de Flipou, Amfreville-les-Champs et Le Plessis vont apprécier la fin de la zone blanche. » Message reçu.

Travaux réalisés

Pose d'un auvent pour
préserver l'entrée de la
pluie



Travaux réalisés

Réparation de la porte
d'entrée

Restauration porte arrière et porte sacristie



RAPPEL :

Un don à la fondation du patrimoine permet une réduction d'impôt à hauteur de 75 %.

Pensez-y. Merci.

Bulletin disponible auprès de la mairie.



Collecte patrimoine religieux **75%** de réduction d'impôt

Eglise Saint-Pierre d'Amfreville-les-Champs

 AMFREVILLE LES CHAMPS

1 540 € de dons **12%**

FONDATION DU PATRIMOINE

AIDEZ-NOUS A SAUVEGARDER NOTRE EGLISE : Patrimoine essentiel au village

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Fluorité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE
Normandie
Château de Bénouville
1, avenue de Caen - Bp05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [@](#) [t](#) [in](#)

COMMUNE D'AMFREVILLE-LES-CHAMPS

72 rue de la Mairie
27380 Amfreville-les-Champs
06 84 47 16 39
joel.mairie@orange.fr

ASSOCIATION CULTURE ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE D'AMFREVILLE-LES-CHAMPS

72 rue de la Mairie
27380 Amfreville-les-Champs
06 37 02 68 42
martine.cordier.14@orange.fr

**FONDATION
DU
PATRIMOINE**



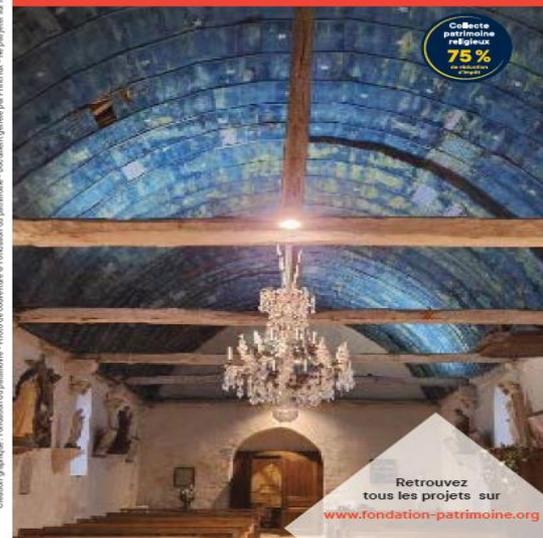
► **Je donne !**

Pour la
restauration de

l'église Saint-Pierre

Amfreville-les-Champs (27)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document préparé par Primitif - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

FONDATION DU PATRIMOINE

► Aidez à restaurer la voûte étoilée !

◆◆ UN LIEU RICHE EN HISTOIRE

La paroisse d'Amfreville-les-Champs fut donnée au chapitre de la cathédrale de Rouen par Guillaume Longue-Epée à la suite d'une victoire qu'il aurait remportée sur Rioult, comte de Bessin, vers 930. L'église fut dédiée à saint Pierre en 1260.

De sa première construction dans la seconde moitié du XIIe siècle, l'église du village conserve son choeur et son portail occidental. Elle a ensuite été profondément remaniée au XVe ou au XVIe siècle, avec notamment l'édification du clocher. Les baies ont été modifiées au XVIIIe siècle et une sacristie ajoutée au XIXe siècle. La voûte en bois de l'église Saint-Pierre est dotée de merrains et ornée de deux décors étoilés successifs, peints sur fond bleu, décor assez rare dans la région. L'église est inscrite au titre des Monuments Historiques.

◆◆ UNE RESTAURATION POUR PRÉSERVER LA VOÛTE

Le mauvais état de la toiture de l'église a engendré d'importantes fuites d'eau qui ont détérioré la voûte lambrissée et son décor peint. La toiture a été refaite en 2015, permettant la mise hors d'eau de l'édifice mais la

voûte doit encore être restaurée. Une fois ce travail accompli, la peinture sera à son tour reprise.

Les travaux s'attacheront aussi à la porte d'entrée qui a subi les intempéries qui ont dégradé le bois.

◆◆ UNE COMMUNE MOBILISÉE

La commune d'Amfreville-les-Champs a à coeur de transmettre son patrimoine aux générations futures. La restauration de la voûte permettra d'accueillir à nouveau les fidèles, mais aussi des concerts et manifestations culturelles en lien avec l'histoire de la commune. L'église est ouverte pour les événements tels que Pierres en Lumières ou les Journées Européennes du Patrimoine.

Montant des travaux	77 924 €
Objectif de collecte	12 000 €
Début des travaux	2026



Crédit photos © Fondation du patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Pierre

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 6 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/102567
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Normandie, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine l'église Saint-Pierre

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : | | | | | | | | | |

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 76 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 76 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 6% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

REAMENAGEMENT DE BOULODROME



Démarrage travaux toiture salle du Tilleul



Bilan des actions municipales

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du maire ?

EXÉCUTIF DE LA COMMUNE



MAIRE

Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal

Il est le chef de l'administration communale

Il est chargé des pouvoirs de police

Il prend des arrêtés municipaux

Il représente la commune en justice



AGENT DE L'ÉTAT

Il est officier de l'état civil

Il est officier de police judiciaire

Il organise les élections (bureaux de vote, etc.)

Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales

Il est chargé du recensement citoyen

Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune



La fin du deuxième mandat du maire Joël Cordier et de son conseil municipal s'achevant en mars 2026, veuillez trouver un **bilan des actions réalisées**

Par ordre chronologique

1^{er} mandat : avril 2014 à 2020

2^e mandat : 2020 à mars 2026

2014



- **Voirie** : Vitesse limitée à 30 pour les poids lourds Route des Andelys
- **Administratif** : dématérialisation des documents
- **Bâtiment mairie** : évacuation d'un essaim d'abeilles présent depuis 8 ans dans la cheminée de la mairie

2015



- **Loisirs** : Création d'un comité des fêtes
- **Communication** : diffusion de bulletins communaux
- **Sécurité** : adhésion à Voisins vigilants et solidaires
- **Eglise** : réfection du toit
- **Voirie** : rue de l'église effacement des réseaux (téléphone, électricité)
- **Aire de loisirs** : création

2016



- **Voirie** : Pose panneaux 30 pour limiter vitesse Bosc Allard et Mare Autheuil
- **Communication** : Création site internet
- **Economie** : Mise en place de commandes groupées (par exemple : fuel)
- **Bâtiment mairie** : réparation du toit par la pose d'une corniche



1



• Voirie :

- Arrêté du département pour interdire les poids lourds supérieurs à 19 tonnes sauf desserte locale
- Travaux côte Aline

• **Infrastructure** : pose d'un 4^e abri bus avec écran pour diffuser infos communales

• **Eclairage** : rajout d'un lampadaire chemin du Palis

• **Administratif** : fin élaboration du PLU



2



• Bâtiment mairie :

- pose de volets roulants
- Changement mobilier bureaux du maire et du secrétariat (don d'entreprise)
- Pente pour handicapés et refonte du perron
- Nouveau portail pour l'habitation du locataire mairie



• **Sécurité** : pose d'un défibrillateur (un 2^e près salle Michel de Decker)

• Bâtiment mairie :

- aménagement de la réserve à l'arrière :
 - Réfection de la toiture
 - Sol béton

• **Communication** : Baie internet : montée en débit



1



- **Voirie** : Modification des zébras devant les abris bus
- **Infrastructure** : Achat d'un véhicule, d'un tracteur avec remorque + divers matériels pour employés communaux
- **Bâtiments communaux** : Pose d'extincteurs



2



- **Eclairage** : Pose de leds pour les lampadaires par souci d'économie d'énergie
- **Bâtiment mairie** : Peinture intérieure
- **Aire de loisirs** :
 - Création d'un verger conservatoire
 - clôture côté verger et création parking



1



- **Voirie** : Mise en sécurité de la rue de la mairie et de la rue des Pérelles
- **Voirie** : Réfection du chemin d'Ecouis
- **Mare** : l'opération Mare'Haies avec le département pour la réhabilitation de la mare du Pavillon
- **Eclairage** : lanternes à led route des Andelys

2020

2



- **Aire de loisirs** : clôture côté voisinage et installation de 2 nouveaux jeux
- **Salle Michel de Decker** :
 - Pose de volets et changement porte d'entrée
 - Accès parking PMR
 - Toilettes pour handicapés
 - Changement radiateurs
 - Déplacement grillage

2021

1



- **Sécurité incendie**
Pose de 4 bâches et rajout de 4 poteaux
- **Communication** : achat panneaux électoraux
- **Cour mairie** :
Enlèvement portail usagé
- **Infrastructure** : Dalle béton véhicule et bac à verre

2021

2



- **Salle du Tilleul** :
 - Fermeture des préaux avec la création d'un garage à gauche et d'une cuisine à droite ainsi qu'un local pour les employées communales
 - Changement des fenêtres et rajout de volets
 - Réaménagement complet de l'intérieur
- **Espaces détente** :
implantation de tables forestières (aire de loisirs, devant mairie et église ainsi que mare du Pavillon)

2022

1



- **Cimetière** : création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium
- **Infrastructure** : pose d'une dalle béton au Verdal pour les poubelles
- **Voirie** : déplacement des panneaux entrée et sortie du village route des Andelys en vue de futures chicanes

2022

2



- **Eglise** : Bâtiment communal à la charge de la commune
 - Grand nettoyage et réaménagement intérieur (bénévolat)
 - Pose de **chauffage** infrarouge avec coffret électrique
 - Réparation de **l'escalier de la chaire** (bénévolat)

2022

3



- **Aire de loisirs** :
 - installation d'un pressoir
 - Mare : création d'une petite mare sur l'aire de loisirs (mare du pressoir entourée d'un grillage pour la sécurité – bénévolat)
 - Installation d'un point électrique

2023

1



- **Sécurité** : Vidéoprotection : pose de 14 caméras qui ne visent que le domaine public
- **Voirie** : création d'un **avaloir** rue de la mairie face à l'aire de loisirs
- **Eclairage** : Ajout de cinq lampadaires leds solaires rue des Pérelles et trois rue de la Mairie
- **Communication** : Installation de la fibre
- **Administratif** : Lancement du PLUi

2023

2



Salle Michel de Decker

- Création d'une porte donnant sur l'arrière et terrasse arrière
- Arrachage thuyas et création d'un mur entre la salle et l'habitation qui est à côté
- Dalle béton pour véhicule et infrastructure (bénévolat)
- Fermeture terrasse arrière (bénévolat)
- Changement gouttières

2024



- **Chemin du Palis** :
Remise en état par Eure TP et la CDCLA afin que le camion du Sygom puisse ramasser les poubelles
- **Bâtiment mairie** :
 - Restauration porte et marquise (bénévolat)
 - Pose de rambarde sécurité (bénévolat)

2025

1



• Voirie :

- bordures de trottoir carrefour rue de la mairie et rue de l'église
- **Propreté du village :** arrêté du maire pour que les riverains entretiennent le trottoir face à leur habitation

2025

2

• Chemin du Palis

Terrassement pour retirer le tas de terre afin de dégager la vue



Avant



Après

• Aire de loisirs :

- nouveau jeu (araignée)
- Nouvel accès depuis l'église
- Remise en état du terrain de pétanque (bénévolat)
- **Salle du Tilleul :**
 - engagement de la réfection de la toiture salle + 1 préau

2025

3

L'église



- Remise en état des 3 portes extérieures (prise en charge par l'association CEPA)
- Pose d'un auvent (70 % don de Pierre Garnier et 30 % CEPA grâce aux dons) réalisation de sa couverture offerte par société « Leruste ».

PROJETS

Eclairage



- Leds au Bosc Allard
- Leds à la Mare Autheuil
- Leds rue du Pavillon
- Installation d'un point d'eau sur l'aire de loisirs

Voiries



- Sur route des Andelys aménager les carrefours rue de l'Essart et rue de la Mairie (priorité à droite)
- Ecluses en dur sur route des Andelys en entrée et sortie
- Chemin du Palis :
 - Une couche de concassé
 - Devis bitume, écoulement côté route de l'Essart

Bâtiments Communaux



- Devis couverture garage
- Devis enduit mur mairie côté garage
- Dossier à la Comcom pour un éventuel changement de chaudière en cas de panne

Communication : pour affichage commune

- Achat de vitrines pour :
 - Mairie
 - Eglise/Cimetière
 - Aire de loisirs
 - Mares

Salle Michel de Decker



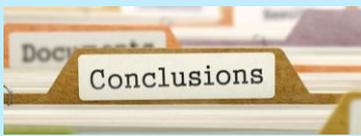
- Aménager un parking derrière la salle
- **Projet à long terme** création d'un atelier et garage matériel

L'église



projet à long terme : grâce aux dons récoltés par l'association « Culture Environnement et Patrimoine » la mairie aimerait pouvoir faire une convention avec différentes instances du patrimoine pour obtenir des subventions :

- Enduit dans l'entrée et la sacristie
- Réparation des fonts baptismaux
- Réfection de la voûte



1

Le maire est élu parmi les conseillers municipaux. Il exerce à la fois des fonctions en tant que :

1. Agent exécutif de la collectivité territoriale

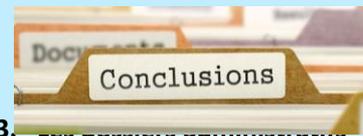
- Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal assisté par sa secrétaire.
- Il exerce des pouvoirs de police administrative, c'est-à-dire qu'il est chargé "d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques"

Pour le point n° 3, il faut noter que ce temps précieux est impacté par des sollicitations permanentes sur des sujets divers comme les animaux égarés et les conflits de voisinage. **Il faut savoir que pour ces derniers problèmes il faut d'abord les traiter entre voisins avant de solliciter la mairie.**



2

2. **Présence à de nombreuses réunions en particulier avec la communauté de communes et les différentes instances. Le maire doit représenter et véhiculer une bonne image de marque de son village auprès des instances de l'état (sénateurs, députés, préfets...) nullement dans le but de valoriser sa personne ou de faire de la politique mais pour être aidé dans ses demandes et entretenir de bonnes relations**



3

3. **Les décisions administratives** requièrent un investissement permanent. Une connaissance des lois et des règles est nécessaire. Certains comme les permis de construire engendrent souvent des conflits. Le maire a dû faire face à des procédures judiciaires représentant un coût dans le budget. Il faut rappeler que la **décision finale concernant le PLUI est actée par la communauté de communes.**

4. Son équipe est également présente lors des actions pour embellir le village telles que le nettoyage des mares qui peuvent se faire grâce au bénévolat de vous les administrés et du travail des employées communales.

Il s'agit de travailler en coopération avec la communauté de communes et si possible avec la participation des habitants bénévoles ce qui permet de ne pas augmenter les impôts car ces derniers ne paient pas tout.



4

Cette tâche est prenante aidée quant aux décisions par des conseillers investis ainsi que de la secrétaire de mairie (cheville ouvrière).

Il faut persévérer dans le climat conflictuel actuel où les administrés ont tendance à ne soumettre que leurs doléances sans aucune participation de leur part à la vie du village et il faut surtout prendre en compte la responsabilité du budget de la commune.

La totalité des dépenses obligatoires et de loisirs n'est nullement compensée par les impôts. Nous devons solliciter les pouvoirs publics et des privés pour obtenir des subventions ou dons pour finaliser nos projets.



Au regard de ce bilan, des projets à venir et surtout pour éviter que la commune soit contrainte de fusionner avec une autre plus importante où elle ne serait plus maîtresse de ses décisions et de son budget, le maire sortant prépare une liste.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, venez nous rencontrer à la mairie en prenant rendez-vous.

Nous recherchons des personnes motivées qui souhaitent s'investir dans la vie de leur village.

Les disponibilités de chacun seront prises en compte.



**Merci pour
votre
ATTENTION**